

CETTE NOTE VALORISE LES PRÉSENTATIONS ET LES DISCUSSIONS D'UN WEBINAIRE ORGANISÉ PAR LE GRET EN FÉVRIER 2021 SUR LE SUJET DE L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE EN AFRIQUE DE L'OUEST DANS LE CADRE DE LA CONVENTION PROGRAMME ASANAO.

RENFORCER LES LIENS

ENTRE LES UNITÉS DE PRODUCTION DE FARINES INFANTILES ET LES ORGANISATIONS PAYSANNES PRODUCTRICES DE MATIÈRES PREMIÈRES

MODÉRATRICE

- > Christiane RAKOTOMALALA, responsable de projets nutrition au Gret

INTERVENANTS

- > Kouka KABORÉ, chef de projet adjoint au sein du Gret au Burkina Faso
- > Ali ABDOUSALAMI, responsable de programme au PAM (Programme alimentaire mondial) au Sénégal
- > Abdoulaye SANGHO, coordinateur régional Misola
- > Djibo BAGNA, président de la plateforme paysanne du Niger

La convention programme Asanao (Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest), mise en œuvre par le Gret et financée par l'Agence française de développement, a démarré en 2018 pour une durée de trois ans dans cinq pays : le Burkina Faso, la Guinée, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal. Son objectif est de renforcer les actions de développement agricole, d'améliorer la nutrition et d'accroître le développement de passerelles entre agriculture et nutrition dans les actions déployées par le Gret.

Ce webinaire, troisième d'une série de quatre moments d'échanges et de partage sur le renforcement des liens entre agriculture et nutrition, s'est concentré sur les liens entre unités de transformation de farines infantiles et producteurs de matières premières. Ces présentations ont réuni des équipes du Gret sur le terrain et au siège, ainsi que plusieurs partenaires issu-e-s d'organisations paysannes (plateforme paysanne du Niger) ou acteurs de la santé et de la nutrition (PAM, Misola). Au total, soixante-dix personnes de Guinée, du Sénégal, du Burkina Faso, du Niger, de Mauritanie, de Madagascar, d'Haïti, du Cambodge, du Laos et de France ont participé à cette rencontre.

PROBLÉMATIQUE ABORDÉE

En Afrique de l'Ouest, de nombreuses unités de production mettent sur le marché des farines infantiles locales fortifiées en vitamines et minéraux. Elles sont formulées de façon à répondre aux besoins spécifiques des enfants de 6 à 24 mois dans le cadre de régimes alimentaires diversifiés et sains.

Une étude récente s'est penchée sur ces filières locales et a montré que **le marché des farines infantiles fortifiées produites localement répond en partie au besoin d'accessibilités physique et financière des ménages défavorisés à des aliments de complément.**

Ces farines sont pourtant encore peu connues, la demande reste faible et leur qualité varie, notamment du fait d'un manque de traçabilité et de qualité des matières premières utilisées :

- les unités de production s'approvisionnent en effet en céréales et légumineuses auprès de grossistes locaux dont les produits ne sont généralement pas tracés, et sont parfois importés;
- les paysan·ne·s producteur·rice·s de céréales et légumineuses sont isolé·e·s de la chaîne de production par manque de lien avec les unités de production de farines infantiles locales.

L'amélioration de la qualité et de la traçabilité des produits, la sécurisation du prix et de l'approvisionnement en matière première, tout comme le développement socio-économique de tous les acteurs de la filière, passent par un **renforcement des liens entre unités de production de farines infantiles et organisations paysannes productrices de matières premières.**

À la lumière de cette introduction, plusieurs questions se posent :

- Quels sont les enjeux auxquels les producteur·rice·s font face pour l'inclusion de produits locaux (céréales, légumineuses) dans le marché des farines infantiles? Cela représente-il une opportunité pour eux? Et comment mieux prendre en compte les problématiques des filières céréales et légumineuses?
- Quels sont les enjeux spécifiques de qualité et de traçabilité, mais aussi de prix, rencontrés par les unités de production sur ces matières premières?

Quelles sont les solutions existantes? En quoi un approvisionnement en circuit court répondrait-il à ces enjeux? Les producteur·rice·s pourraient-ils répondre aux besoins? À quelles conditions?

- Comment contractualiser entre producteur·rice·s et unités de transformation? Quels leviers et quels obstacles pour élaborer et respecter les cahiers des charges, les contrats d'approvisionnement? Quels besoins en renforcement de capacités et espaces de concertation?
- Comment étendre et pérenniser le marché? Le marché institutionnel est-il un moyen durable d'étendre le marché des unités de production? La certification et la labellisation des produits finis pourraient-elles constituer des solutions pour pérenniser le marché?

CONTEXTE GLOBAL DES FILIÈRES FARINES INFANTILES EN AFRIQUE DE L'OUEST

LES FARINES INFANTILES FORTIFIÉES : DES SOLUTIONS LOCALES POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ PHYSIQUE ET FINANCIÈRE DES MÉNAGES À DES ALIMENTS DE COMPLÉMENT DE QUALITÉ

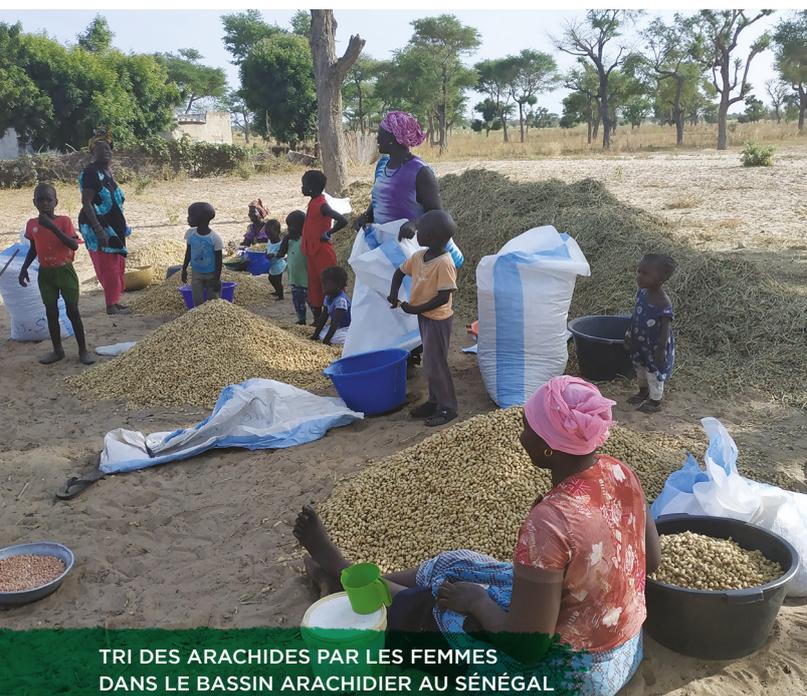
Dans le contexte des pays sahéliens, l'accès de tous à des produits de qualité répondant aux besoins nutritionnels des jeunes enfants reste faible. L'une des solutions envisagées est de **produire localement des aliments de complément de bonne qualité fortifiés en micronutriments tels que les farines infantiles fortifiées (FIF).**

Les farines infantiles sont généralement constituées de mélanges de produits à base de céréales et légumineuses tels que le mil, le maïs, le sorgho, le niébé, le soja, l'arachide ou le riz, et produites pour la majorité localement ou dans la sous-région. Certaines sont fortifiées en vitamines et minéraux par **ajout de compléments minéraux vitaminiques (CMV) importés.** Ces farines fortifiées sont très riches nutritionnellement en comparaison à d'autres produits disponibles localement ou à des recettes ménagères. Elles représentent aussi un gain de temps pour les personnes qui les préparent.

DE LA PRODUCTION À LA COMMERCIALISATION DES FARINES INFANTILES LOCALES

Les farines infantiles fortifiées peuvent être produites au sein d'entreprises classiques (PME) qui se situent en milieu urbain ou dans de très petites unités (groupements de femmes) isolées ou organisées en réseaux de distribution (Misola), situées plutôt en milieu rural. Ces unités de production peuvent être de grande envergure (plus de 36 tonnes par an), d'envergure moyenne (entre 7 et 36 tonnes par an) ou de petite envergure (moins de 7 tonnes par an).

Actuellement, du fait de leur faible capacité financière et de stockage, **les unités de production de farines**



TRI DES ARACHIDES PAR LES FEMMES DANS LE BASSIN ARACHIDIER AU SÉNÉGAL



VENDEUSE DE RUE DE BOUILLIE FORTIFIÉE
AU BURKINA FASO © Cartier

infantiles fortifiées s'approvisionnent auprès des commerçants classiques : les achats se font au fur et à mesure des besoins et sont souvent impactés par la fluctuation des prix. Par conséquent, la traçabilité (origine, stockage, etc.), indispensable pour assurer la qualité du produit, est impossible à assurer.

Les approvisionnements ne se font que très rarement directement auprès des organisations paysannes (OP) en raison de problèmes concernant le respect des contrats (délais, qualité, quantité, traçabilité, marchés parallèles) et des prix proposés par ces organisations, plus élevés que les prix du marché. De plus, les producteurs souhaitent être payés rapidement après la livraison de la commande, ce qui n'est pas envisageable pour les unités de production (UP) du fait de leur faible capacité financière.

Une fois produites, **ces farines sont vendues dans des points de vente traditionnels formels** (grossistes, semi-grossistes, détaillants : pharmaciens, supermarchés, épiceries, boutiques, etc.) **et informels** (stands de marché ou de rue) en milieu urbain et rural.

En outre, **des achats institutionnels de farines infantiles** sont réalisés dans certains pays en vue d'actions portées par les secteurs de la santé, de la protection sociale ou de la sécurité alimentaire et mises en œuvre par les services de l'État, les ONG ou les organisations des Nations unies.

Actuellement, **ces farines infantiles locales souffrent d'un gros déficit de notoriété** : la composition du produit, l'origine des matières premières, le caractère fortifié, le mode de préparation, les points de vente et le prix sont souvent inconnus du public ciblé.

LES ENJEUX ACTUELS DU MARCHÉ DES FARINES INFANTILES FORTIFIÉES

Le marché des farines infantiles fortifiées présente des opportunités non négligeables :

- **elles ont un potentiel de marché important en Afrique de l'Ouest en raison d'une demande croissante d'aliments pour enfants riches nutritionnellement.** Cette demande est portée par les ménages urbains des capitales et des principaux centres secondaires (Étude Filao, 2020) ;
- **les demandes institutionnelles sont susceptibles d'augmenter.** Aujourd'hui, bien qu'ils soient perçus positivement par les autorités et opérateurs nationaux, les produits locaux ne représentent encore qu'une infime partie des commandes institutionnelles de farines infantiles. Elles sont, en effet, largement dominées par des produits importés formulés par le PAM (Supercereal et Supercereal Plus). À l'échelle de la sous-région, le recours aux importations est nécessaire car la capacité de production locale globale ne permettrait pas de répondre à la demande. Cependant, ces marchés constituent des opportunités à explorer au vu des capacités de production locale, largement sous-exploitées (Filao) ;
- **la production locale de farines infantiles fortifiées permet la valorisation des matières premières locales ;**
- **la professionnalisation du secteur privé de la nutrition** représente également une opportunité pour le marché des farines infantiles fortifiées locales.

Certaines difficultés doivent cependant être prises en compte :

- **un déficit de connaissances des consommateurs sur les farines infantiles fortifiées locales.** Le manque d'information des consommateurs sur les farines de qualité, entraîne des incompréhensions sur les produits, leur intérêt et leur utilisation, et un manque de confiance limitant l'acte d'achat (Étude Filao, 2020);
- **des niveaux de consommation qui restent modestes;**
- **un déficit de stratégies commerciales au niveau des unités de production (UP)** en milieu urbain et rural. Les actions marketing, lorsqu'elles existent, sont limitées à des actions ponctuelles de proximité, avec des outils simples, les coûts de promotion *via* les médias de masse étant jugés inaccessibles. La promotion d'indicateurs de qualité pourrait être une solution si les producteurs sollicitaient et obtenaient une certification de conformité;
- **le manque de capacités des distributeurs** pour encourager la population à l'achat du produit et la concurrence déloyale des produits importés de basse qualité nutritionnelle. Le manque de motivation des distributeurs et leur passivité limitent fortement le réseau de distribution commercial des farines infantiles locales qui reste un marché de niche (cible restreinte) avec un approvisionnement souvent irrégulier. Ces farines ont du mal à

s'imposer face à la forte concurrence des produits importés bénéficiant d'une force de négociation pour le merchandising et de politiques d'incitation forte des distributeurs. Les importations d'aliments destinés aux enfants en bas âge (substituts au lait maternel et farines infantiles) progressent, stimulées par des stratégies marketing offensives souvent peu respectueuses du Code de commercialisation des substituts au lait maternel (Étude Filao, 2020);

- **la présence sur les marchés de produits locaux, qui sont parfois de mauvaise qualité** (problèmes sanitaires, organoleptiques);
- **des organisations paysannes (OP) pas suffisamment structurées** pour répondre aux besoins des unités de production;
- **des intrants dont les prix fluctuent** selon les périodes de l'année.

LES FARINES INFANTILES FORTIFIÉES, DES OPPORTUNITÉS DE MARCHÉS POUR LES ORGANISATIONS PAYSANNES

Selon les hypothèses présentées dans l'étude « La filière des farines infantiles produites localement dans 6 pays sahéliens » réalisée conjointement par le Gret, l'Iram et l'IRD, **la demande globale du marché commercial pourrait s'élever à 10 000 tonnes annuelles en 2025**, soit cinq fois plus qu'actuellement. L'approvisionnement des unités de production en matières premières pour la production de farines

ENFANT CONSOMMANT DE LA BOUILLIE FORTIFIÉE VIA LE DISPOSITIF KOKO VITA À NIAMEY, NIGER



infantiles fortifiées est donc une réelle opportunité pour les organisations paysannes. Un défi majeur doit cependant être relevé : celui d'assurer la qualité et la traçabilité que requièrent les matières premières destinées à la production de l'alimentation destinée aux jeunes enfants.

LES ENJEUX DE LA MISE EN RELATION DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DES UNITÉS DE PRODUCTION

LES FREINS À LEVER

La chaîne d'un produit agricole non transformé vers un marché en Afrique est généralement constituée de sept acteurs différents : producteur, ouvrier agricole, courtier, collecteur, négociant agricole, revendeur au détail et enfin le consommateur final. Pour les produits transformés, la chaîne devient plus longue. Le nombre d'acteurs et de fonctions peut doubler. **Il est donc nécessaire de connecter davantage les organisations paysannes aux unités de production.** Cependant, le lien organisations paysannes/unités de production peut se heurter à certaines difficultés :

- **un problème de coordination** par le manque ou la faible organisation des producteurs ;
- **un système d'approvisionnement de marché non organisé**, improvisé, temporaire ;
- **des matières premières de faible qualité** qui ne répondent pas aux exigences des unités de production (problèmes de pratiques post-récolte et donc de pureté) ;
- un système qui défavorise **les femmes et les petits producteurs qui n'ont pas accès aux informations** et ne peuvent pas s'organiser ;
- les organisations paysannes souhaitent de l'argent liquide alors que **beaucoup d'unités de production n'ont pas les surfaces financières suffisantes**. En effet, ce sont en grande partie les facilités de crédits proposés par les commerçants qui font que ces unités s'y approvisionnent.

LES INTÉRÊTS DE LA MISE EN RELATION

Pour les organisations paysannes

Il est certain que l'approvisionnement en matières premières des unités de production présente certains intérêts pour les organisations paysannes, et notamment :

- **l'accès à un marché stable et rémunérateur** avec une réduction du nombre d'intermédiaires, la vente à des prix négociés prenant en compte les coûts de production et valorisant la qualité ;
- **le développement de services aux membres** : agrégation de l'offre (collecte primaire, stockage, transport) et dispositifs de renforcement des capacités, formations sur les pratiques post-récolte pour



UNITÉ DE PRODUCTION DE FARINE INFANTILE FORTIFIÉE AU BURKINA FASO

réduire les pertes, contrôle qualité. Grâce à ces services, les organisations paysannes pourraient monter en compétences et en crédibilité. En effet, les contrats, l'organisation, l'agrégation de l'offre permettent le renforcement de la crédibilité vis-à-vis de certains partenaires et aident à la diversification des débouchés (possibilité de fonctionner avec les marchés institutionnels ou stocks de sécurité nationale).

Pour les unités de production

L'approvisionnement en matières premières des organisations paysannes présente également certains intérêts pour les unités de production :

- **un accès stable à un produit de qualité** qui n'est pas garanti par un approvisionnement sur le marché classique, alors même que la production de farines infantiles doit répondre à des exigences spécifiques. La sécurisation des approvisionnements auprès des OP par la mise en place d'un cahier des charges (quantité et qualité) constitue à ce titre une vraie opportunité ;
- **le regroupement et l'accroissement de l'offre de matières premières** : limitation du nombre d'interlocuteurs, augmentation du volume de matières premières. En effet, plus on organise les organisations paysannes et on leur assure des débouchés, plus les membres sont motivés et impliqués à augmenter leur production ;
- **l'amélioration de l'image et la possibilité d'organiser un plaidoyer**. L'unité de production peut renforcer son image de marque grâce à une meilleure structuration et cette connexion avec les organisations paysannes permet d'envisager des actions de plaidoyer communes.

LES FACTEURS DE RÉUSSITE D'UNE CONTRACTUALISATION ENTRE ORGANISATIONS PAYSANNES ET UNITÉS DE PRODUCTION

Pour que la contractualisation soit une réussite, certains éléments doivent être respectés.

- **Les organisations paysannes doivent être fidélisées par la fourniture de services.** Actuellement, elles ont du mal à avoir accès aux intrants. Ainsi, améliorer ces services pourrait renforcer la réussite de la connexion avec les unités de production. **Les capacités des organisations paysannes pourraient être renforcées** par un accompagnement grâce à un certain nombre de services (appui-conseil, intrants) et le renforcement de leurs compétences en gestion (redevabilité des membres pour garder la motivation).
- **Des politiques incitatives pour le développement des filières locales** pourraient favoriser l'appui aux agricultures familiales, aux petits producteurs et aux femmes.
- **La rédaction des contrats précis, réalisables, avec des termes clairs et compréhensibles** par les producteurs (quantité, qualité, prix, achats directs, achats à terme, etc.) et négociés au sein de cadres de concertation sont indispensables. Les exigences techniques des contrats ne doivent pas être au-dessus des capacités des organisations paysannes. Tous les acteurs doivent se regrouper pour faire le bilan des forces, des faiblesses et des nouvelles exigences, à travers un dialogue régulier qui associe d'autres acteurs directs et indirects (collecteurs, commerçants, services de l'État, projets, etc.).

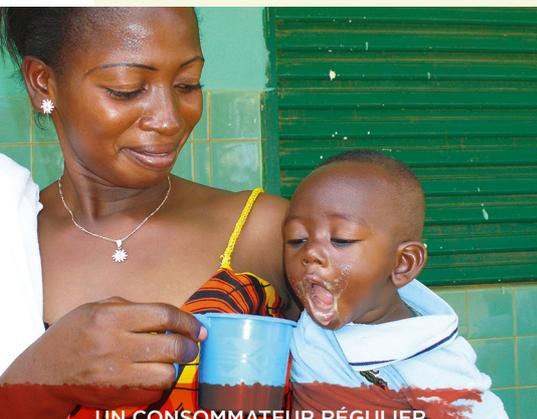
- **Les prix doivent être rémunérateurs et la valeur ajoutée partagée.** Tous les acteurs de la chaîne devraient être rémunérés équitablement. En effet, si le prix n'est rémunérateur que pour les producteurs, ces derniers seront tentés d'effectuer des ventes parallèles et ne pourront pas livrer la qualité et la quantité requises aux unités de production.
- Il est recommandé de **renforcer les capacités des unités de production** grâce à l'augmentation de leurs capacités de stockage, l'établissement de cahiers des charges, la mise en place d'une stratégie d'approvisionnement claire, l'augmentation de leurs capacités financières, la structuration du réseau...

LES LIENS ORGANISATIONS PAYSANNES/ UNITÉS DE PRODUCTION, PRÉCURSEURS DE L'AMÉLIORATION DE LA TRAÇABILITÉ, DE LA QUALITÉ ET DE LA DURABILITÉ DES FARINES INFANTILES FORTIFIÉES

DES INITIATIVES POUR AMÉLIORER LA TRAÇABILITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES

Actuellement, la capacité de stockage au niveau des unités de production est faible. L'approvisionnement se fait donc sur le marché classique, selon les besoins. Il est ainsi impossible de connaître l'origine, les conditions de production ou de stockage des matières premières. Travailler avec les organisations paysannes permettrait un approvisionnement en circuit court et

LE PROJET ALTAAQ DU PAM EN SOUTIEN AUX PETITS PRODUCTEURS, AUX UNITÉS DE PRODUCTION ET AUX LABORATOIRES



UN CONSOMMATEUR RÉGULIER DE BOUILLIE FORTIFIÉE MISOLA AU BURKINA FASO

Le projet Achats Locaux-Transformation Alimentaire et Amélioration de la Qualité (ALTAAQ) du PAM vise à améliorer la qualité et l'accessibilité de produits nutritionnels pour les enfants et autres publics vulnérables. En achetant des matières premières sur le marché local, le PAM utilise son pouvoir d'achat pour offrir plus de parts de marché aux petits producteurs.

Le projet promeut une approche intégrée de la qualité à travers trois objectifs :

- > développer les capacités locales de transformation de divers produits alimentaires nutritionnels;
- > développer les capacités analytiques de contrôles qualité auprès des laboratoires;
- > appuyer les petits producteurs sur la gestion de la qualité et les opérations post-récolte.

En injectant de l'argent dans l'économie locale, le PAM entend diminuer la dépendance aux importations et proposer sur le marché local des produits nutritionnels de qualité.

Ce projet a permis de mettre en lumière des défis pour les organisations paysannes et les unités de production :

- > **pour les organisations paysannes :** faiblesse dans le dispositif de gestion post-récolte, accès aux financements et aux crédits de campagne limités, gestion et gouvernance peu claires, difficultés à respecter un cahier des charges (délais, qualité, quantité, prix);
- > **pour les unités de production :** peu de stocks, peu de prévisions d'achats et moyens financiers limités pour établir un plan d'achat à long terme en circuit court avec les organisations paysannes.

UN POINT DE VENTE DE BOUILLIE FORTIFIÉE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE DISTRIBUTION KOKO VITA À NIAMEY, NIGER



local qui répondrait aux exigences de traçabilité et de qualité. Pour cela, il faudrait **faire en sorte que l'agrégation des matières premières fournies par les producteurs ne soit pas un obstacle à cette traçabilité.**

Pour s'assurer de la traçabilité de ses matières premières, l'association Misola a aussi innové. Ce réseau est constitué d'une quarantaine de structures produisant des farines infantiles de haute valeur protéino-énergétique conçues pour prévenir et traiter la malnutrition. Elle a engagé un travail consistant à renommer les unités. Actuellement, celles-ci portent le nom de leur région ou de leur ville d'origine. Il s'agit d'être beaucoup plus précis : ainsi, pour une unité nommée « 73AADAA2 », le 7 représente la 7^e unité à voir le jour dans le pays, le 3 la 3^e production de l'unité, le A fait référence à l'attribution à l'un des fournisseurs (issu d'un répertoire avec mention des fournisseurs qui ont chacun un numéro), le A concerne le soja, le D l'arachide, le A précise que le fournisseur est régulier, le 2 mentionne que le pays est le deuxième à adhérer à Misola. Cette méthode devra par la suite être adoptée par tous pour assurer la traçabilité.

Le Projet d'appui à la fortification alimentaire au Niger (Pafan) mené par le Gret au Niger cherche pour sa part à identifier des réseaux d'approvisionnement de **compléments minéraux vitaminiques (CMV)** et amylase (enzyme qui facilite la digestion) au niveau régional. Afin d'assurer une production à l'échelle nationale l'idée est de créer des réseaux d'approvisionnement pour alimenter toutes les unités de production de farines infantiles fortifiées. Regrouper leurs commandes permet de devancer des difficultés telles que l'impossibilité pour les petites structures à s'approvisionner auprès des groupes internationaux. Le coût des CMV est en effet élevé lorsqu'il est commandé en petites quantités et en raison des taxes d'importation et de la TVA.

DES NORMES DE QUALITÉ ACCESSIBLES ET CADRÉES

La qualité doit être définie dans le cahier des charges lors de la contractualisation et doit pouvoir être atteinte par l'organisation paysanne. Le respect de ces critères de qualité est souvent trop contraignant pour ces organisations et peut avoir un impact sur le prix des produits fournis auprès des unités de production.

Afin que les producteurs puissent produire des matières premières de qualité, **le renforcement des capacités des membres des organisations paysannes semble indispensable.** Il est nécessaire d'appuyer les producteurs en amont de la production grâce à la distribution de semences résilientes au changement climatique, par des formations ou des financements permettant d'améliorer certaines pratiques. Il faut également interpellier le gouvernement pour qu'il cadre ces normes de qualité. Les laboratoires et les instituts de recherche doivent également être en mesure de contribuer à ce travail.

DURABILITÉ

Si les producteurs se battent pour produire des matières premières de qualité mais que le pays importe des produits à moindre coût qui concurrencent le marché, la durabilité du lien organisations paysannes/unités de production ne peut être assurée. Les structures de l'État doivent donc travailler sur la législation, former les laboratoires et pousser les producteurs à aller vers la labellisation. Par ailleurs, même si les producteurs sont organisés, ils n'ont aujourd'hui pas la connaissance de la demande du marché et des besoins des unités de production. **La mise en réseau des acteurs demeure donc un enjeu clé.**

Il est également indispensable de **travailler sur l'acceptabilité et la notoriété des produits grâce à un plaidoyer et une bonne communication, afin que les consommateurs soient prêts à intégrer l'achat de farines infantiles dans leurs habitudes.** En effet, la pérennité du marché national et régional est indispensable : il ne faut pas être dépendant des seuls marchés institutionnels dont les capacités d'achat peuvent diminuer à tout instant. L'État, les collectivités locales et le secteur privé local doivent aussi pouvoir accompagner le développement d'un marché des farines infantiles locales sensible aux petits producteurs. Les institutions publiques doivent pouvoir appuyer ce type d'initiatives, afin d'impulser une dynamique au niveau des territoires.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Selon l'étude Filao, la demande globale en farines infantiles du marché commercial pourrait s'élever à 10 000 tonnes annuelles en 2025, soit cinq fois plus qu'actuellement. De plus, selon les projections proposées, les volumes de farines locales distribuées à travers les marchés institutionnels s'élèveraient en 2025 à plus de 3 500 tonnes contre environ 750 tonnes

aujourd'hui. L'approvisionnement en matières premières nécessaires à la fabrication des farines infantiles est donc une réelle opportunité pour les organisations paysannes, notamment en termes de sécurisation des débouchés.

Actuellement, les unités de production de farines infantiles, du fait de leur faible capacité financière et de stockage, ont tendance à s'approvisionner chez les commerçants. Les achats se font au fur et à mesure des besoins et la traçabilité ainsi que la qualité des matières premières ne peuvent être certifiées.

La mise en lien des organisations paysannes et des unités de production présente un double avantage : elle permettrait aux unités de productions de bénéficier d'un accès stable à un produit de qualité, et aux organisations paysannes d'avoir accès à un marché stable et rémunérateur. Afin que ce lien soit une réussite, les organisations paysannes doivent être fidélisées par la fourniture de services (accès aux intrants, appui-conseil, etc.), par le renforcement de leurs capacités, par la mise en place de contrats précis, souples et assortis de cadres de concertation et par une rémunération équitable de tous les acteurs de la chaîne. Les unités de production doivent pour leur part être accompagnées pour mieux se structurer, prévoir leurs besoins, renforcer leur mode de distribution et développer la promotion de leurs produits pour créer la demande.

L'approvisionnement des unités de production en circuit court et local permettrait de répondre aux enjeux de traçabilité et de qualité indispensables à la fabrication de farines destinées à un public âgé de 6 à 24 mois. Pour cela, le renforcement de capacités doit également se faire au niveau de l'État, des laboratoires et des instituts de recherche afin de cadrer la qualité et aider les producteurs à pouvoir l'atteindre.

Enfin, les farines infantiles locales de qualité sont aujourd'hui en concurrence directe avec des produits importés à moindre coût. Les structures de l'État doivent donc travailler à l'élaboration d'une législation afin d'assurer la pérennité des farines infantiles produites localement en encourageant, par exemple, les producteurs à se diriger vers la labellisation.

Actuellement, outre la concurrence, les farines locales souffrent également d'un gros déficit de notoriété et, dans certains pays, la production de farines infantiles dépend largement des marchés institutionnels. Pour assurer la durabilité de cette filière, des actions de communication sont nécessaires afin de **favoriser l'intégration des farines infantiles dans les habitudes alimentaires.** Les États, ainsi que les entreprises privées, ont là aussi un rôle à jouer. Le marché institutionnel seul ne peut pas assurer la durabilité de la filière des farines infantiles. ■



La rédaction de cette note a été assurée par

Élise PERNICENI (consultante au Gret) et
Christiane RAKOTOMALALA (responsable projets nutrition au Gret), sur la base des contributions écrites et orales des intervenants de ce webinaire et des débats qu'elles ont suscités en ligne.



POUR EN SAVOIR PLUS



- > IRD, Gret, Iram, Unicef, *Étude Filao. La filière des farines infantiles produites localement dans 6 pays sahéliens : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad*, 2020, 164 p.
https://www.gret.org/wp-content/uploads/Rapport-FILAO_IRD-Gret-IRAM_Unicef_2020.pdf
- > Gret, *Développer des approches participatives pour promouvoir la diversification alimentaire à l'échelle familiale*, Note Asanao n° 1, 2021, 8 p.
https://www.gret.org/wp-content/uploads/Note-de-synthese_ASANAO_1-1.pdf
- > Gret, *Le diagnostic Agrinut, une étape essentielle pour co-construire une stratégie multisectorielle adaptée*, Note Asanao n° 2, 2021, 8 p.
https://www.gret.org/wp-content/uploads/Note-de-synthese_ASANAO_2-1.pdf